

Loterie Obligations boni

Je me suis penché sur quelques-uns des nombreux et graves inconvénients que comporterait le lancement d'une loterie obligation dont on s'inquiète beaucoup. Jusqu'à maintenant, je n'ai pas vu à quelle fin utile pourrait servir la mise en œuvre d'un programme de ce genre à l'heure actuelle.

M. Dave Nickerson (Western Arctic): Monsieur le Président, je serai bref sur cette question, parce que je n'ai pas du tout l'intention de laisser enterrer le projet de loi bien que le gouvernement ait pris ses dispositions pour cela.

M. McKenzie: Ce sont des fonctionnaires qui ont rédigé leurs discours.

M. Nickerson: Oui, le député de Winnipeg-Assiniboine (M. McKenzie) dit que ce sont certainement des fonctionnaires qui ont rédigé leurs discours, et je le crois volontiers. Ce ne serait pas la première fois que j'aurais vu cela, monsieur le Président.

Je dirai que l'idée n'est pas nouvelle. Au lieu de verser à chaque titulaire d'une obligation une petite somme d'argent, on place tous les intérêts produits par ces obligations dans une cagnotte, puis on tire au sort pour savoir lequel des porteurs des obligations aura droit à une part de cet intérêt global. Cette idée donne de bons résultats, car elle est appliquée dans beaucoup de pays.

Je sais qu'il existe des obligations de ce genre en Grande-Bretagne depuis pas mal de temps. Je pense qu'on les appelle couramment les obligations «Ernie», mais je n'en suis pas trop sûr. En tout cas le député de Winnipeg-Assiniboine vient de perfectionner cette formule en prévoyant que les porteurs toucheraient un taux d'intérêt peu élevé, sans doute pour les protéger un peu des effets de l'inflation afin que le capital initial ne soit pas trop gravement érodé. Le reste de l'intérêt serait versé dans cette cagnotte unique, dont la répartition serait ensuite décidée au sort.

● (1630)

J'ai dit que ce n'est pas là une idée neuve et qu'elle donne de bons résultats dans d'autres pays, et j'aimerais maintenant relever certaines objections assez peu sérieuses présentées par le député de Lambton-Middlesex (M. Ferguson). Il a cherché à démolir le mécanisme d'un pareil système. Je pense que le député de Winnipeg-Assiniboine a fourni suffisamment de détails sur les modalités de ce mécanisme, disant qui serait chargé de distribuer les obligations pour le compte du ministre des Finances et comment les fonds seraient gérés. En d'autres pays on a mis au point les modalités d'application de ce système. Donc on est mal venu de s'en prendre à cette formule en demandant qui serait le vendeur et qui manipulerait l'argent.

Il ne s'agit pas de loterie au sens habituel du terme. Il ne s'agit pas d'acheter un billet en allant chercher dans sa poche 10 ou 20 dollars qui seront intégralement perdus si le numéro ne sort pas. Dans ce cas-là, un particulier pourrait acheter une obligation de \$1,000 par exemple; peut-être plus, peut-être moins. Ce capital serait garanti. Il ne coûterait aucun risque. Il serait donc protégé, surtout si l'on donne suite à la proposition

du député, c'est-à-dire si l'on verse des intérêts qui compenseraient le manque à gagner dû à l'inflation. Il ne s'agit pas d'une loterie comme on en voit tous les jours au Canada.

Le député de Lambton-Middlesex a accusé le député de Winnipeg-Assiniboine de faire l'hypocrite. Il se méprend du tout au tout. J'irai même jusqu'à dire que si hypocrisie il y a à la Chambre, c'est chez le député de Lambton-Middlesex qu'on la retrouve. Il fait partie d'un gouvernement qui a fait mousser de la pire façon qui soit la publicité des loteries au Canada. Le gouvernement s'occupe en ce moment d'un nouveau pari sportif. Il en a modifié les règles du jeu en cours de route. C'est ce gouvernement qui encourage l'achat de billets de loteries par ceux qui n'en ont vraiment pas les moyens. Il cherche à mettre la main sur les derniers sous des citoyens aux revenus modestes, et à leur faire courir des risques indus dans ces jeux de hasard. C'est cela l'hypocrisie. Selon le projet du député de Winnipeg-Assiniboine, les gens seraient tenus d'acheter des obligations pour un minimum de \$500, ou peut-être de \$1,000. Seuls les intérêts courus ne seraient pas assurés.

Ce ne sont donc pas les citoyens aux revenus limités—les démunis du Canada—qui s'adonneraient à ce jeu, car ils n'auraient pas les moyens d'y engager des fonds aussi importants. Ces gens n'auraient pas à leur disposition de pareilles sommes. Ce serait seulement les gens qui ont réussi à économiser un certain capital et qui peuvent se permettre de l'engager de la sorte.

Le député de Lambton-Middlesex nous a servi d'autres balivernes sur le rachat des obligations. L'auteur de cette idée a pris la peine de nous expliquer dans les détails quelles en seraient les modalités de remboursement; il nous a expliqué que le gouvernement pourrait décider de racheter ces obligations et d'en émettre d'autres selon ses besoins financiers normaux. Toutes ces diversions qu'il nous a servies cet après-midi à propos du rachat des obligations ne tiennent tout simplement pas debout.

M. McKenzie: Je n'ai jamais dit que nous les vendrions dans des cafés.

M. Nickerson: Si nous nous penchons sur la question des paris, surtout ceux dont le gouvernement fait la promotion, il faut choisir. Nous ne pouvons pas affirmer, contrairement à ce qu'a fait le député d'en face, que les paris sont répréhensibles dans un cas, mais qu'ils sont acceptables lorsqu'il s'agit des pires loteries que le gouvernement favorise ouvertement. Si une loterie est immorale, tous les autres genres de loterie le sont également. Si nous voulons parler de degrés de moralité, je dirai que la proposition émanant de ce côté-ci de la Chambre—et je prends le contre-pied de mon argument précédent—serait un peu moins immorale que les propositions du gouvernement du Canada ou le genre de choses qu'il a déjà mises en vigueur. On peut toujours discuter de moralité. Personnellement, je ne pense pas qu'un gouvernement devrait promouvoir les paris au Canada, mais de toute manière il faut être logique. On ne saurait affirmer certaines choses au sujet d'une loterie et prétendre exactement le contraire dans le cas d'une autre loterie.